

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DES CLEFS
(HAUTE-SAVOIE)**

SEANCE DU JEUDI 4 MAI 2023

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le 11/05/23

ID : 074-217400795-20230504-2023_021_DE-DE

L'an deux mil vingt-trois, le **4 mai**, à 20h10, le Conseil Municipal de la commune des CLEFS, dûment convoqué le 27 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien BRIAND, le Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 12 + 1 arrivée à 20h18

Nombre de votants jusqu'à 20h18 : 12 + 1 Pouvoir

Nombre de votant à partir de 20h18 : 13 + 1 Pouvoir

Présents (13) : Mesdames BULEUX Nathalie ; HARZO Marie ; Roselyne CORRADINI ; CORBINEAU Elodie ; Mme MEILLIER Claire ; Mme Evelyne POYET-MOREUL ; Messieurs Sébastien BRIAND ; BIBOLLET Maxime ; CREDOZ Pierre ; ALBANEL Xavier ; M. LAMBERSENS Dominique ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; M. BASTARD-ROSSET Benoît (arrivé à 20h18)

Absent (1) : Mme MEYZIE Florence

Pouvoir (1) : Mme MEYZIE Florence donne pouvoir à Mme MEILLIER Claire

Secrétaire de séance : Nathalie BULEUX

**DELIBERATION
N°2023-021**

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION
AUVERGNE-RHONE-ALPES AU TITRE DU CONTRAT
REGION 2022-2026 POUR LA NOUVELLE MAIRIE**

Monsieur le Maire expose que la commune souhaite s'engager dans la rénovation de l'ancienne école et de l'ancienne mairie pour y accueillir la nouvelle mairie.

L'estimation des travaux est de 193 520,00 € H.T.,

Auxquels s'ajoute la mission du maître d'œuvre 34 833,60 € H.T.

L' Etude de faisabilité d' un montant de 4 600 € n' est pas prise en compte par la Région car déjà réalisée

Soit un coût total estimatif de l'opération de 228 353, 60 € H.T. minimum.

Le Maire rappelle que le Contrat Région 2022-20226 est destiné à financer des projets d' investissement portés par les communes concernant, entre autre, la construction et la rénovation de bâtiments publics pour un montant d' opération de 100 000 € H.T. au minimum. Il est proposé de solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du Contrat Région 2022-2026 d' un montant de 42 000 € H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l' unanimité des conseillers présents (13) + 1 pouvoir :

- Sollicite une aide financière d' un montant de 42 000 € H.T. auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Contrat Région 2022-2026 pour la rénovation de l'ancienne école et l'ancienne mairie pour y accueillir la nouvelle mairie

Ainsi fait et délibéré aux Clefs, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,

Nathalie BULEUX

Buleux